

Scolarité obligatoire portée à 18 ans

Le thème 1 porte cette ambition pour la jeunesse, mais comment la concrétiser avec des élèves qui ne veulent plus du cadre scolaire actuel dès le collège ?

Une profonde évolution de notre système éducatif est bien entendu nécessaire avec des moyens, des personnels supplémentaires, de la formation, une réflexion sur les contenus et les pratiques d'enseignement.

Nos propositions pourraient porter sur :

- les programmes scolaires : l'histoire des civilisations et des disciplines dans la construction des savoirs ; au lycée, des éléments de programmes communs avec la voie professionnelle (philosophie ou sciences par exemple) ; la place des femmes dans les contenus enseignés ; les enseignements artistiques après le collège ; comment enseigner le rapport à la langue orale et écrite dans les disciplines ; quels éléments de droit, de sciences sociales, de culture technologique permettant de faire face au défi d'une école égalitaire, émancipatrice, soucieuse des enjeux de santé et des enjeux environnementaux ; quel enseignement des mathématiques au lycée...
- l'organisation de la classe de seconde et la valorisation des cultures technologique et professionnelle pour mieux articuler et préparer aux 3 voies au lycée (c'est d'ailleurs le mandat d'étude adopté au congrès FSU de Metz)
- l'accompagnement des élèves par les équipes pluri-professionnelles pour repérer et lutter contre tout décrochage et abandon, pour travailler le rapport des élèves à l'effort, à l'autonomie, à la prise de responsabilité.
- l'orientation des élèves, l'aide dans l'organisation des études, le droit à l'erreur, les passerelles entre les voies, une carte des formations enrichie
- un collège plus humain, plus inclusif, avec un bâti mieux conçu

Le projet du SNES, en cohérence avec celui du SNUEP, se construit donc autour d'une culture commune exigeante, accessible à toutes et tous, sur un temps long pour laisser le temps aux apprentissages et à l'orientation dans l'école publique. Définissons au congrès de Montpellier de nouveaux éléments pour la structurer et convaincre que la France est en mesure d'y parvenir comme d'autres pays l'ont déjà fait (Portugal, Pays-Bas).

La scolarité obligatoire est bloquée à 16 ans depuis 1959 ! La société s'est pourtant transformée à la fois en termes de connaissances, de technologies, et de métiers qui tous d'une façon ou d'une autre combinent complexités des attentes et exigences d'adaptabilité. Une formation initiale qualifiante reste la meilleure garantie pour une insertion professionnelle réussie, susceptible d'évolution dans le cadre d'une éducation permanente tout au long de la vie, un levier déterminant pour résister à toute forme de subordination à l'employeur.

Neuf jeunes sur dix sont en étude à 18 ans mais 20 000 quittent toujours chaque année le système scolaire avant 16 ans sans aucune qualification. En 2020 selon l'INSEE, 13 % des jeunes de 15 à 29 ans, soit 1,5 million de personnes, n'étaient ni en emploi, ni en étude, ni en formation : des jeunes exposés, plus que d'autres de leur génération, au risque du chômage et à une précarité durable. Les conséquences démocratiques sont tout autant désastreuses, avec un désintérêt pour la vie de la cité tant les effets d'une exclusion sociale resteront pour la majorité indépassables.

Le SNES, le SNUEP et toute la FSU ne sont pas isolés pour défendre la scolarité obligatoire à 18 ans, un travail commun avec la CGT et le GRDS (groupe de recherche pour la démocratisation scolaire) débouchera dans quelques mois sur un colloque.

Gwénaél Le Paih